

Mode d'emploi

Boule lumineuse solaire «Liana»

avec télécommande IR

N° de commande 102639 (25 cm) jusqu'à 102642 (50 cm)



Le présent mode d'emploi concerne exclusivement ce produit. Il contient des consignes importantes pour la mise en service et la manipulation du produit. Tenez compte de ces remarques, même en cas de cession de ce produit à un tiers.

Conservez ce mode d'emploi afin de pouvoir le consulter à tout moment.

1. Introduction

Nous vous remercions d'avoir choisi ce produit. Vous avez acheté un produit qui a été conçu selon l'état actuel de la technique. Afin de maintenir l'appareil en bon état et d'en assurer un fonctionnement sans danger, l'utilisateur doit impérativement respecter ce mode d'emploi.

2. Utilisation prévue

La boule lumineuse solaire est conçue pour une utilisation en extérieur (indice de protection IP44). La batterie intégrée est chargée par les cellules solaires situées à l'intérieur de la boule lumineuse lorsque la lumière du soleil est suffisante.

Les fonctions de la boule lumineuse solaire peuvent être contrôlées à l'aide d'une télécommande IR fournie (p. ex. changement de la couleur de la lumière en blanc chaud/blanc froid, contrôle de la minuterie, etc.)

En raison de son principe, la durée d'éclairage diminue lorsque le rayonnement solaire sur le module solaire est faible (p. ex. par temps de pluie ou pendant les mois d'hiver).

La boule lumineuse solaire ne peut être installée que dans le jardin, par exemple, elle ne peut pas flotter et ne doit pas être placée dans un étang ou autre.

Les consignes de sécurité ainsi que toutes les autres informations contenues dans ce mode d'emploi doivent impérativement être respectées. Lisez attentivement l'ensemble du mode d'emploi avant le montage et la mise en service.

3. Contenu de l'emballage

- Boule lumineuse solaire (avec batterie Li-Ion déjà installée)
- Télécommande IR
- 2x piles AAA pour la télécommande IR
- 2x piquets de terre
- Mode d'emploi

4. Explication des symboles, inscriptions



Ce symbole indique des dangers particuliers ou des informations importantes dont il faut absolument tenir compte.



Le symbole de la flèche est utilisé pour indiquer des informations ou des conseils particuliers.

5. Consignes de sécurité



La garantie est annulée en cas de dommages causés au produit par le non-respect de ce mode d'emploi. Nous ne sommes pas responsables des dommages consécutifs qui en découlent ! Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une manipulation incorrecte ou le non-respect des consignes de sécurité.

a) Généralités

- Il est interdit de transformer ou de modifier le produit. Cela annule non seulement l'autorisation/la garantie, mais peut également entraîner des problèmes de sécurité.
- Veillez à ce que le produit ne tombe pas entre les mains d'enfants, car ce n'est pas un jouet !
- Attention ! Précautions à prendre avec l'éclairage à LED : ne regardez pas dans le faisceau de lumière LED ! Ne cherchez pas à le regarder directement ou avec des instruments optiques !
- Ne soumettez pas le produit à des contraintes mécaniques. Manipulez le produit avec précaution. À la suite de chocs, de coups ou de chutes, même de faible hauteur, l'appareil peut être endommagé.
- Gardez le matériel d'emballage hors de portée des enfants, il pourrait devenir un jouet dangereux pour eux.
- Si le produit présente des dommages ou ne fonctionne plus, ne l'utilisez plus, faites-le contrôler par un spécialiste ou éliminez-le de manière écologique.
- Si vous avez d'autres questions auxquelles ce mode d'emploi n'a pas su répondre, nous vous conseillons de nous contacter ou de vous adresser à un technicien compétent.

b) Accumulateur

Un accumulateur est déjà inséré dans la lampe solaire lors de la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Ce pack est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le panneau solaire.

Celui-ci est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le panneau solaire. L'accumulateur peut être remplacé (par exemple lorsque sa capacité diminue après une longue durée de fonctionnement).

- Ne laissez pas les accumulateurs entre les mains d'enfants. Rangez-les donc toujours hors de leur portée. En cas d'ingestion d'un accumulateur, il n'y a pas seulement un risque d'étouffement, mais les composants sont également nocifs pour la santé (p. ex. risque de brûlure chimique ou d'empoisonnement). Dans un tel cas, consultez immédiatement un médecin !
- Un accumulateur est déjà inséré dans la lampe solaire lors de la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Risque d'incendie et d'explosion !
- Les accumulateurs ne doivent pas être humides ou mouillés.
- N'endommagez jamais l'enveloppe extérieure des accumulateurs. Non seulement des substances dangereuses pour la santé peuvent s'échapper, mais il y a aussi un risque d'explosion dû à un court-circuit.
- Si des liquides ou d'autres substances s'échappent des accumulateurs (par exemple en cas d'endommagement, de vieillissement ou de décharge profonde), ils peuvent provoquer des brûlures ou d'autres lésions de la peau en cas de contact. Utilisez donc toujours des gants de protection appropriés. Les surfaces ou les objets qui entrent en contact avec les liquides/substances qui s'échappent d'un accumulateur peuvent également être endommagés. Utilisez toujours un support approprié.
- Il est interdit de recharger un accumulateur endommagé, qui présente des fuites ou un gonflement. au risque de provoquer une explosion ! Éliminez un tel accumulateur de manière appropriée.
- Avant d'éliminer un accumulateur, les contacts de connexion ouverts doivent être recouverts d'un morceau de ruban adhésif afin d'éviter tout risque de court-circuit, par exemple dans le conteneur d'élimination. En cas de court-circuit, il n'y a pas seulement un risque d'explosion, mais aussi d'incendie.
- Lors du remplacement de l'accumulateur intégré, utilisez uniquement un accumulateur au lithium-ion de même type.
- N'insérez jamais un accumulateur non rechargeable dans la lampe solaire, mais uniquement un accumulateur rechargeable approprié.
- Le système électronique de recharge du produit est conçu pour un accumulateur au lithium-ion. L'utilisation de tout autre accumulateur présente un risque d'incendie et d'explosion !

6. Mise en service

a) Choix du lieu d'installation/de montage

Choisissez pour la boule lumineuse solaire un endroit qui soit exposé le plus longtemps possible au plein soleil, sans ombre. Ce n'est qu'ainsi que la batterie peut être suffisamment chargée par le module solaire (qui se trouve à l'intérieur de la boule lumineuse).



En cas d'utilisation du mode automatique, la boule lumineuse solaire s'active automatiquement à la tombée de la nuit (plus précisément : lorsque le courant de charge via le module solaire tombe en dessous d'une certaine valeur seuil).

C'est pourquoi aucune autre source de lumière (p. ex. éclairage extérieur ou routier) ne doit se trouver à proximité de la boule lumineuse solaire dans l'obscurité, sinon celle-ci ne s'allume pas.



Attention ! La boule lumineuse solaire n'est pas flottante, elle ne doit pas être placée dans un étang ou autre. La boule lumineuse solaire est certes adaptée à un fonctionnement permanent à l'extérieur, mais elle ne doit pas être placée dans ou sous l'eau.

b) Activer la boule lumineuse solaire

Pour éviter une décharge totale de la batterie intégrée, une bande de protection en plastique est placée entre la batterie et le support de batterie. Il faut d'abord l'enlever.

Pour ce faire, procédez comme suit :

- 1 Figure 1 : Dévissez les 4 vis du compartiment de la batterie et retirez le couvercle du compartiment de la batterie (notez l'orientation).
- 2 Figure 2 : retirez la bande de protection entre la batterie et le support de batterie. Celle-ci a empêché une décharge profonde de l'accu, car il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt sur la boule lumineuse solaire. La boule lumineuse solaire est maintenant activée.
- 3 Placez le couvercle du compartiment de la batterie de manière à ce que la bande de caoutchouc mousse à l'intérieur du couvercle du compartiment de la batterie appuie exactement sur la batterie. Vissez ensuite le couvercle de la batterie.



c) Fixation au sol

Pour éviter que la boule lumineuse solaire ne se renverse ou ne roule en cas de vent fort, deux piquets de terre sont inclus dans la livraison. Insérez les piquets de terre en bas dans les ouvertures correspondantes. Ensuite, enfoncez avec précaution la boule lumineuse solaire dans le sol.



Ne choisissez pas un sol pierreux/dur. L'idéal est la terre molle d'un parterre de jardin ou de l'herbe, par exemple.

N'utilisez pas d'outil pour enfoncer les piquets dans le sol, vous risqueriez de les endommager. Enfoncez les piquets de terre (ou la boule lumineuse solaire) dans le sol uniquement avec la main, ne forcez pas !

d) Mettre les piles dans la télécommande IR

Ouvrez le compartiment à piles situé sur la partie inférieure de la télécommande IR. Insérez deux piles de type AAA/Micro dans le compartiment à piles en respectant la polarité (respectez le plus/+ et le moins/-). Refermez le compartiment à piles.



Un changement de pile est nécessaire lorsque la portée entre la télécommande IR et la boule lumineuse solaire diminue fortement ou lorsque la boule lumineuse solaire ne réagit plus à la télécommande IR.

7. Sélectionner les fonctions via la télécommande IR



Il est recommandé de procéder à ce réglage dans l'obscurité.

(A) Bouton „OFF“

Lorsque la boule lumineuse solaire n'est pas utilisée, vous pouvez la mettre en veille à l'aide de ce bouton. La batterie se charge toutefois lorsque la lumière du soleil est suffisante. La LED confirme la pression sur le bouton par un bref changement de couleur.

(B) Bouton „ON“

Ceci permet d'allumer la boule lumineuse solaire et de sélectionner la couleur de lumière „blanc froid“. La LED confirme l'appui sur la touche par un bref changement de couleur.

(C) Bouton „“

En appuyant sur le bouton „ampoule“ de gauche, la LED s'allume dans la couleur de lumière „blanc neutre“.

(D) Bouton „“

En appuyant sur la touche „ampoule“ de droite, la LED s'allume dans la couleur de lumière „blanc chaud“.

(E) Tasten „3H“, „5H“, „8H“ und „10H“

Ces touches permettent d'activer une minuterie de 3, 5, 8 ou 10 heures. La LED confirme la pression sur la touche par un bref changement de couleur. Une fois le temps sélectionné écoulé, la LED de la boule lumineuse solaire s'éteint.

(F) Bouton „AUTO“

La boule lumineuse solaire s'allume à la tombée de la nuit (plus précisément lorsque le courant de charge via les cellules solaires tombe en dessous d'une certaine valeur seuil) et s'éteint à nouveau au lever du jour ou lorsque la batterie est déchargée. Le soir suivant, la lampe s'allume à nouveau automatiquement avec la couleur de lumière réglée la veille. La LED confirme la pression sur le bouton par un bref changement de couleur.

(G) Bouton „“, „M1“, „M2“ und „M3“

Ces touches permettent de lancer un changement automatique de couleur à différentes vitesses („“ = rapide, « M1 » = moyen, « M2 » = lent, « M3 » = très lent).

(H) Bouton „“

Le changement automatique de couleur s'arrête et la LED s'allume en permanence avec la dernière couleur de lumière présente.

(I) 7 Touches de couleur

La LED s'allume avec la couleur de lumière correspondante (rouge, orange, jaune, vert, turquoise, bleu, rose).

8. Exploitation

Lors de la première mise en service, la batterie n'est pas encore complètement chargée, de sorte que la LED de la boule lumineuse solaire ne s'allume pas longtemps (voire pas du tout). Il convient donc d'attendre une journée ensoleillée.

La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que la batterie puisse être entièrement chargée. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de pluie.



En hiver, pensez à enlever la neige de la surface de la boule lumineuse solaire.

9. Mise hors service/conservation

Si vous ne souhaitez pas utiliser le produit pendant une période prolongée (par exemple en cas de stockage), retirez l'accu de la boule lumineuse solaire afin d'éviter une décharge totale nuisible. La manière de retirer/changer la batterie est décrite au chapitre 10. c).

Retirez également les piles de la télécommande IR (voir chapitre 10. b).

Conservez le produit dans un endroit sec et à l'abri du gel, hors de portée des enfants.

9. Aide au dépannage

En mode automatique (touche „AUTO“ de la télécommande IR), la boule lumineuse solaire ne s'allume pas dans l'obscurité :

- La lumière d'un luminaire extérieur ou d'une lampe de rue arrive sur le module solaire dans la boule lumineuse. Celui-ci simule la lumière du jour et empêche la LED de s'allumer. Placez la boule lumineuse solaire à un autre endroit, plus sombre.
- Avez-vous allumé la boule lumineuse solaire à l'aide de la touche „ON“ de la télécommande IR ? Consultez le chapitre 7.
- Si vous avez remplacé l'accu dans la boule lumineuse solaire - celui-ci est-il correctement inséré (respecter la polarité plus/+ et moins/-) ?
- L'accu dans la boule lumineuse solaire est vide (par ex. après la première mise en service) et doit d'abord être rechargé. Attendez une journée ensoleillée.
- S'il y a de la neige sur la boule lumineuse solaire en hiver, enlevez-la..

La boule lumineuse solaire n'éclaire que brièvement dans l'obscurité :

- La batterie n'est pas suffisamment chargée (par exemple après une journée de pluie sans soleil). La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que la batterie puisse être entièrement chargée. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage moindre, de même que par temps de pluie.
- La capacité de l'accumulateur a fortement diminué (par exemple après 2 ans d'utilisation). Remplacez la batterie par une neuve, voir chapitre 10. c).

10. Maintenance + entretien

a) Généralités

Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux, sec et non pelucheux. En cas de salissures plus importantes, vous pouvez humidifier le chiffon avec de l'eau propre. N'appuyez pas trop fort sur la surface de la boule lumineuse ; non seulement vous risquez de la rayer, mais le plastique pourrait se briser.



N'utilisez jamais de produits de nettoyage agressifs. Ceux-ci peuvent endommager les surfaces.

b) Remplacement de la pile de la télécommande IR

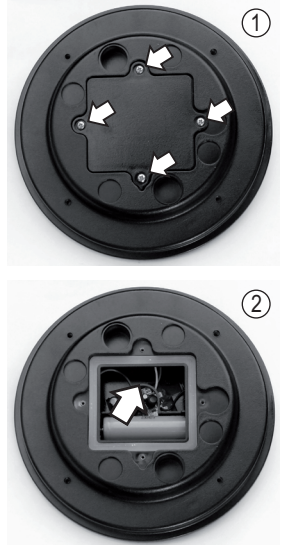
Ouvrez le compartiment à piles situé sur la partie inférieure de la télécommande IR. Remplacez les piles usagées par deux piles neuves de type AAA/Micro. Insérez les piles dans le compartiment à piles en respectant la polarité (respectez le plus/+ et le moins/-) et refermez le compartiment à piles.

c) Remplacement de la batterie

La capacité de la batterie intégrée diminue avec le temps. Il peut donc s'avérer nécessaire de le remplacer (par exemple après 2 ans d'utilisation).

Procédez comme suit :

- 1 Figure 1 : Dévissez les 4 vis du compartiment de la batterie et retirez le couvercle du compartiment de la batterie (notez l'orientation).
- 2 Figure 2 : Retirez la batterie usagée de son compartiment et remplacez-la par une batterie neuve de même type. Veillez à respecter la polarité (plus/+ et moins/-).
- 3 Placez le couvercle du compartiment de la batterie de manière à ce que la bande de caoutchouc mousse à l'intérieur du couvercle du compartiment de la batterie appuie exactement sur la batterie. Vissez ensuite le couvercle de la batterie.



11. Élimination des déchets

a) Généralités



Tous les équipements électriques et électroniques mis sur le marché européen doivent être marqués du symbole de la poubelle illustré à gauche. Ce symbole signifie que l'appareil en question doit être éliminé séparément des déchets municipaux non triés à la fin de sa durée de vie.

Tout détenteur d'un appareil usagé est tenu de le mettre au rebut séparément des déchets municipaux non triés. Vous êtes également tenu de séparer les piles et accumulateurs usagés (qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé) ainsi que les lampes de l'appareil usagé avant de les remettre à un point de collecte, si cela est possible sans les détruire.

Les distributeurs d'équipements électriques et électroniques sont légalement tenus de reprendre gratuitement les appareils usagés. Nous vous offrons les possibilités de retour gratuit suivantes (plus d'informations sur notre site Internet) :

- dans les points de collecte que nous avons créés
- dans les points de collecte des organismes de droit public chargés de l'élimination des déchets ou auprès des systèmes de reprise mis en place par les fabricants et les distributeurs au sens de la loi sur les équipements électriques et électroniques (ElektroG)

L'utilisateur final est responsable de l'effacement des données personnelles sur l'équipement usagé à mettre au rebut.

Dans les pays autres que l'Allemagne, veuillez tenir compte des éventuelles obligations supplémentaires en vigueur pour la restitution et le recyclage des appareils usagés.

b) Accumulateurs/piles

Comme utilisateur final, vous êtes tenu par la loi (dispositions réglementaires sur l'élimination des piles usagées) de déposer dans les points de collecte tous les accumulateurs/piles usagés ; il est interdit de les jeter dans les ordures ménagères.



Les accumulateurs/piles qui contiennent des substances toxiques sont caractérisés par les symboles ci-contre qui indiquent l'interdiction de les jeter dans les ordures ménagères. Les désignations pour le métal lourd prépondérant sont : Cd=cadmium, Hg=mercure, Pb=plomb, Li=lithium (la désignation figure sur les accum

lateurs/piles, par exemple sous le symbole de la poubelle illustré à gauche).

Vous pouvez rapporter gratuitement vos accumulateurs/piles usagés dans les centres de récupération de votre commune, dans nos succursales ou dans tous les points de vente de piles/d'accumulateurs. Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement.

Remarque importante : Les contacts ouverts des accumulateurs/piles doivent être entièrement recouverts (p. ex. avec un morceau de ruban adhésif) avant leur restitution afin d'éviter tout court-circuit. Même lorsque les accumulateurs/piles sont déchargés, l'énergie résiduelle qu'ils contiennent peut être dangereuse en cas de court-circuit (éclatement, fuite de liquide/d'acide, fort échauffement, incendie, explosion).

12. Caractéristiques techniques



Attention ! La boule lumineuse solaire n'est pas flottante !

- Panneau solaire 1,8 Wp monocristallin
- Source de lumière 1x LED blanc chaud, 1x LED blanc froid, 1x LED RGB
- Couleur de la lumière Commutable (blanc lumière du jour (4000 K), blanc froid (6500 K), blanc chaud (3000 K), 7 couleurs rouge, orange, jaune, vert, turquoise, bleu, rose) éclairage permanent ou changement automatique de couleur
- Flux lumineux (blanc) max. 100 lm
- Type de batterie..... 1x Li-Ion, type 18650, tension nominale 3,7 V, capacité 2000 mAh, contenu énergétique 7,4 Wh
- Durée d'éclairage max. env. 8 h avec une batterie pleine
- Indice de protection IP44
- Classe de protection..... III
- Plage de température de fonctionnement:De -20°C à +40°C

b) Télécommande IR

- Batterietyp 2x AAA/Micro
- Portée IR max. 5 m
- Rangement: Uniquement à l'intérieur



Informations légales

Copyright 2025 by esotec GmbH, Weberschlag 9, 92729 Weiherhammer, www.esotec.de

Service clientèle :

En cas de problèmes ou de questions sur ce produit, n'hésitez pas à nous contacter !

Téléphone : 09605/92206-0

E-Mail concernant les commandes de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

E-mail en cas de questions sur le produit : technik@esotec.de